



## La lettre de l'ORT Occitanie #57

### Tribune Libre

Mot d'Hervé DITCHI et Kate JOLIVET-TESTUD

### Sommaire

#### Tribune Libre

Mot d'Hervé Ditchi et  
Kate Jolivet-  
Testud..... 1

#### Actualités

Colloque de  
l'ORT..... 2

Transports en  
commun  
d'Occitanie.....2

Contournement  
Ouest de  
Montpellier..... 3

Train des  
primeurs.....3

6TZEN,  
Quesako?.....3

#### Publications

Suramortissement des  
véhicules peu  
polluants..... 4

Etude CNR sur les  
coûts du  
TRM.....4

#### Agenda

Conférence  
H2.....4

RV du Transport et de  
la Logistique.....4

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire mais également par un rebond spectaculaire de l'économie. Pour répondre aux enjeux du climat par une transition énergétique, écologique et numérique, le Ministère de la Transition Écologique a lancé de nombreuses initiatives en faveur d'une mobilité décarbonée.

L'année 2021 fut notamment celle de la publication de la stratégie nationale du développement du fret ferroviaire. Issue d'un important travail d'échanges avec tous les acteurs du secteur et le Conseil d'orientation des infrastructures, cette stratégie répond à l'objectif d'un doublement de la part modale du fret ferroviaire d'ici 2030, pour atteindre 18 % tonnes.km. Elle est articulée autour de trois axes et identifie 72 mesures concrètes, visant à répondre à quatre enjeux majeurs :

- assurer la viabilité des services et la pérennité du modèle économique des opérateurs de fret ferroviaire ;
- améliorer la qualité de service fournie par SNCF Réseau ;
- renforcer la performance des infrastructures permettant le développement du fret ferroviaire ;
- développer la coordination avec le portuaire et le fluvial.

La concrétisation de ces 72 actions passera par un plan d'investissement de 1 Md€, financé à 50 % par l'État, complété par la mise en place d'une enveloppe supplémentaire annuelle de 170 M€ jusqu'en 2024 pour soutenir l'exploitation des services de fret ferroviaire.

La mise en œuvre de ces mesures associera l'ensemble des acteurs concernés par le fret ferroviaire, dont leur implication dans la durée est une condition essentielle de réussite. Ainsi, afin d'acter les engagements de chacun, Jean-Baptiste Djebbari a signé un pacte avec trois partenaires majeurs : l'Alliance 4F « Fret Ferroviaire Français du Futur », représentant notamment les opérateurs, SNCF Réseau, et l'Association professionnelle des chargeurs (AUTF).

Les éléments détaillés relatifs à la stratégie nationale du fret ferroviaire sont accessibles sous le lien <https://www.ecologie.gouv.fr/fret-ferroviaire>

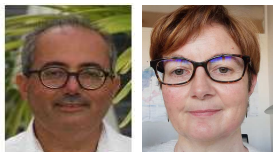
En région Occitanie, cette stratégie est déjà mise en œuvre à travers :

- la relance du train Perpignan - Rungis annoncé le 20 octobre 2021 par le Premier Ministre
- l'ouverture d'une autoroute ferroviaire Sète - Calais annoncée le 24 décembre 2021, avec une mise en service prévue fin 2022
- le soutien à la ligne Rivesaltes – Caudiès, avec un investissement de 1,5 M€ de l'État,
- la régénération des voies de service des sites de Saint Jory, Nîmes et Narbonne,
- le développement du terminal ferroviaire du Boulou, avec une contribution de l'État de 1,5 M€ pour les études
- l'accompagnement de l'État sur le projet ferroviaire du port régional de Port la Nouvelle.

Outre sa mobilisation sur le développement du fret ferroviaire, l'État s'implique sur les projets en faveur de la multimodalité pour le transport des marchandises. Ainsi, en région Occitanie, une attention particulière est portée sur l'avenir du canal du Rhône à Sète, infrastructure fluviale connectant la région (port de Sète) au bassin Rhône-Saône.

Dans le cadre du plan de développement Hydrogène (PIA), l'innovation est également mise en avant en région Occitanie, avec le train et les poids lourds à l'hydrogène.

Enfin, en 2021, a été lancé le projet InterLud, destiné à soutenir le développement d'une logistique urbaine vertueuse et à accompagner les projets de ZFE des métropoles.



Hervé DITCHI,  
Adjoint chef Département  
Mobilité Sécurité Routière  
de la DREAL Occitanie

Kate JOLIVET-TESTUD,  
Chargée de mission Fret et  
Intermodalités DREAL  
Occitanie

## 1ères Rencontres Energies de l'ORT Occitanie



Michel COLOMBIÉ

Le 25 novembre 2021, se sont tenues les 1ères Rencontres Energies de l'Observatoire Région des Transports d'Occitanie.

Michel COLOMBIE, président de l'ORT, a souhaité organiser ce colloque à Albi, territoire fortement sensibilisé aux enjeux écologiques en matière de mobilité et de transports, ce que n'a pas oublié de souligner le président du Conseil Départemental du Tarn ainsi que la maire d'Albi.

Le ton de cette rencontre a été donné par Aurélien BIGO, chercheur et rédacteur d'une thèse sur les « transports face au défi de la transition énergétique » qui a brossé un tableau assez édifiant sur le retard de la France dans les stratégies mises en place pour répondre aux objectifs de la transition énergétique. Il a également expliqué l'impact que pourrait avoir un mix énergétique qui allierait aussi bien l'hydrogène, l'électrique que les biocarburants.

Deux tables rondes ont permis à de nombreux professionnels d'apporter leur éclairage sur les opportunités dans nos territoires et sur les énergies et leurs usages pour aujourd'hui et demain.

Le mot de la fin a été prononcé par le Président du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) qui a rappelé que les changements à venir ne doivent pas faire oublier les emplois qui sont en jeu dans ces territoires.

Gageons que Michel COLOMBIE aura à cœur d'organiser une suite aussi riche et productive à ces 1ères rencontres.



Jean-Louis CHAUZY



Aurélien BIGO

## Transports en commun d'Occitanie

Le premier ministre a dévoilé, début octobre 2021, les 162 lauréats de l'appel à projets pour le développement des transports en commun, lancé en décembre 2020.

Parmi ces lauréats, 103 d'entre eux portent sur des projets de transports collectifs en site propre, et pour les 84 autres, sur des projets de pôles d'échanges multimodaux, desserte des quartiers prioritaires.

Les taux de subvention attribués aux projets retenus sont variables, en fonction de l'intérêt des projets et de différents bonus attribués sur les thématiques suivantes

\* pour les transports collectifs en site propre : desserte des quartiers prioritaires de la politique de la ville, agglomération concernée par une future zone à faibles émissions mobilité, utilisation de véhicules routiers zéro émission, politique d'urbanisme en lien avec le projet de transport

\* pour les pôles d'échanges multimodaux : localisation au sein d'une communauté de communes

La région Occitanie se verra donc attribuer une enveloppe globale de 39,2 M€ sur l'enveloppe initiale de 450 M€, pour 29 projets retenus : déploiement de bus à haut niveau de service pour Montpellier métropole, PEM de la gare de Toulouse Matabiau, extension de la ligne sud T1 et PEM de Milhaud et de Marguerittes pour Nîmes Métropole, construction de PEM à Bram (Aude), à St-Affrique (Aveyron) et à Grisolles (Tarn-et-Garonne)...

Retrouvez [ici](#) la liste des projets retenus.



## Contournement ouest de Montpellier : les travaux déclarés d'utilité publique

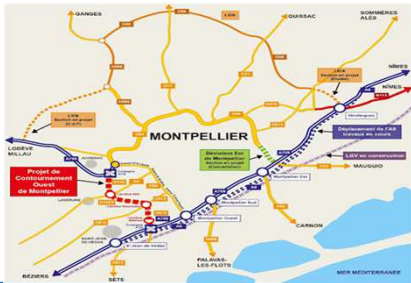
Le COM « Contournement Ouest de Montpellier » constitue une pièce essentielle du contournement urbain de l'agglomération de Montpellier et du réseau routier.

Il vise des objectifs multiples :

- relier l'A750 et l'A709
- contenir la circulation d'échanges péri-urbains et de transit sur un itinéraire adapté
- valoriser les accès au réseau multimodal pour limiter le trafic routier vers le centre urbain
- Assurer une meilleure desserte de la zone urbaine de Montpellier depuis l'ouest en complétant le réseau armature du contournement urbain routier.

L'aménagement d'une longueur de 6 kms environ, propose des carrefours dénivelés favorisant la fluidité du trafic routier :

- en connexion avec l'A750 et l'A709
- en croisement avec la RD5, la RD613 et en interface avec le tramway.



## Train des Primeurs Saint-Charles : la reprise !

Après deux ans d'arrêt, le train de fret entre Perpignan et Rungis a repris du service !

Pour rappel, cette ligne permettant d'acheminer des marchandises entre la plateforme de Saint-Charles international de Perpignan, premier centre de commercialisation de fruits et légumes en Europe, et le marché de Rungis, en région parisienne, avait été stoppée en juillet 2019 en raison de la vétusté des wagons.

Le premier train, opéré par Rail Logistics Europe, a donc repris le rail à destination de Rungis ce 22 octobre 2021 et circulera cinq fois par semaine de novembre à juillet ; le convoi, constitué de 12 wagons (au lieu de 25 initialement) transporte autant de fruits et légumes que 18 camions.

Il bénéficie d'une subvention de l'Etat de 14 millions d'euros sur la durée d'une convention jusqu'à la fin 2024 ; au-delà de cette date, l'idée serait de faire circuler une autoroute ferroviaire entre Barcelone et Anvers avec des arrêts à Perpignan et à Rungis. Mais cette autoroute nécessite qu'un terminal adapté soit construit sur le marché de gros francilien afin de faire débarquer des conteneurs ou des camions.

Le projet retenu de Rail Logistics Europe comprend en effet aussi la création d'une "autoroute ferroviaire" (chargeant des semi-remorques et des conteneurs sur des trains) du Boulou (Pyrénées-Orientales) jusqu'au port de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), qui doit être lancée d'ici à la fin de l'année. Elle permettra d'acheminer des produits plus variés et de charger des marchandises dans le sens inverse nord-sud, contrairement au "train des primeurs" qui rentre à vide.

## 6Tzen , QUÉSAKO ?

La dématérialisation des procédures administratives du registre du transport par route s'inscrit dans le cadre du programme gouvernemental de simplification des relations entre l'administration et ses usagers et du plan de transformation numérique défini par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

6TZEN est une solution de dématérialisation des échanges qui facilite les démarches des entreprises, réduit les délais de saisie et de transmission des demandes, assure un suivi automatique et simplifié de l'état de la demande et optimise les délais de traitement des demandes.

*Mode d'emploi :*

1- Créer un compte personnel sur le [site 6TZEN](#) et renseigner les informations personnelles

2- Effectuer une démarche : vous pouvez choisir la démarche qui vous intéresse et commencer à la remplir en quelques clics.

3- Toutes les pièces justificatives demandées doivent être scannées (sous format .pdf) pour être jointes à votre demande.

Téléprocédures actuellement disponibles pour les entreprises de transport par route :

- demande d'autorisation d'exercer la profession de transporteur routier (Cerfa n° 16093 ou 16094 selon la forme juridique)
- demande d'inscription au registre des commissionnaires (Cerfa 16092)
- renouvellement des titres de transport (Cerfa 13437)
- demande de copies conformes supplémentaires (Cerfa 11413)
- demande d'autorisations bilatérales pour les transports routiers internationaux de marchandises (Cerfa 11558)
- demande de radiation du registre des transports routiers (Cerfa 12725)
- demande de radiation du registre des commissionnaires (Cerfa 12725)
- fiche relative à la capacité financière (Cerfa 11416)
- déclaration de sous-traitance (Cerfa 14605)

Pour toute demande concernant les attestations de capacité professionnelle en transport ou en commission de transport de tous les départements de la région Occitanie (Cerfa 11414), la démarche s'effectue sur le site :

[attestation-capacite-toulouse.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:attestation-capacite-toulouse.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

Vous trouverez [ici](#) toutes les informations relatives au fonctionnement du portail 6TZEN.



# Publications

## Suramortissement des véhicules peu polluants : prolongation du dispositif jusqu'en 2030.

Ce dispositif exceptionnel de suramortissement (art. 133 Loi n° 2021-1104 du 22/08/2021), initialement programmé jusqu'en fin décembre 2024, vient d'être prolongé jusqu'en 2030 et concerne les poids lourds et les véhicules utilitaires légers peu polluants.

En plus de l'amortissement classique, les entreprises, relevant d'un régime réel d'imposition, auront la possibilité de déduire de leur résultat imposable entre 20 et 60 % de la valeur d'origine des véhicules acquis neufs dont le PTAC est au moins égal à 2,6 tonnes. Condition : les véhicules (PL et UL) doivent utiliser exclusivement une ou plusieurs énergies propres : gaz naturel, énergie électrique, hydrogène, biométhane carburant, carburant ED95, biocarburant gaz naturel/gazole ou le carburant B100.

Le suramortissement varie en fonction du poids du véhicule :

- - 20 % entre 2,6 et 3,5 tonnes
- - 60 % entre 3,5 et 16 tonnes
- - 40 % au-delà de 16 tonnes

## Coûts du Transport Routier de Marchandises

Après une année 2021 marquée par une grosse inflation, le CNR prévoit une évolution des coûts hors gazole à la hausse pour 2022, en moyenne de + 4,2 %.

Retrouvez [ici](#) l'étude comprenant le bilan 2021 et les prévisions pour 2022.

# Agenda

Le programme CEE d'Engagements Volontaires pour l'Environnement (EVE) organise la troisième édition du rendez-vous du transport et de la logistique éco-responsables

**le 27 janvier 2022, à partir de 08 h 30**

Evènement en présentiel et virtuel. [Inscription obligatoire avant le 20 janvier 2022](#)



La CCI Occitanie Pyrénées-Méditerranée organise, en partenariat avec le Conseil Régional Occitanie, l'ADEME et HyDeO, un webinaire intitulé « **Les opportunités liées à l'hydrogène vert pour les professionnels de la logistique et du transport en Occitanie** »

**le lundi 31 janvier 2022, de 08 h 45 à 11 h 00**

sous forme de tables rondes, permettant d'explorer les conditions dans lesquelles l'utilisation de l'hydrogène vert peut être pertinente, les dispositifs d'accompagnement de la Région, les offres des constructeurs et des illustrations de la chaîne logistique hydrogène.



Programme et inscription via ce [lien](#)

L'ORT est une association loi 1901 rassemblant des partenaires du transport en Occitanie : organisations professionnelles, chambres consulaires, Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et d'autres administrations, Région Occitanie, autorité organisatrice du transport....

L'animation et le secrétariat de l'Observatoire Régional du Transport Occitanie sont assurés par la DREAL Occitanie :

Direction des Transports Routiers / Département Mobilité Sécurité Routière  
520 Allée Henri II de Montmorency / 34000 MONTPELLIER  
T. 04 34 46 65 61 [www.ort-occitanie.com](http://www.ort-occitanie.com)

Directeur de publication : Michel COLOMBIÉ

Rédacteur en chef : Hervé DITCHI

Rédactrice : Christine ROUQUETTE

Conception : DREAL Occitanie/DIR/CC/Communication